

Bilan de compétences

Vos besoins

Quelles sont mes compétences ?

Qui suis-je?

Qu'est-ce qui m'intéresse?

De quoi suis-je capable?

De quoi ai-je envie?

Notre réponse

Un accompagnement en 3 phases



1^{ère} phase: Accueil préliminaire (1 heure)

Un entretien gratuit pour analyser vos besoins et vous présenter la méthodologie



2ème phase: Investigation (20 heures)

Identifier vos compétences et aptitudes

Définir votre personnalité

Clarifier vos motivations

Prendre connaissance des métiers et secteurs en adéquation avec votre personnalité

Rencontrer des professionnels et réaliser des enquêtes métier

Étudier concrètement la faisabilité de votre projet (compétences transférables, motivations, atouts)

Identifier un projet argumenté

Identifier les formations requises et leur mode de financement



3ème phase: Conclusion (4 heures)

Préciser les plans d'action à court, moyen, long terme

Définir les modalités de réalisation de votre projet: Formation, VAE, recherche d'emploi...

Développer des outils de communication de votre projet: CV, LM, argumentaire



Les Modalités

14 heures d'entretien en face à face, ou à distance selon les situations, avec un **consultant référent**

6 heures de travail personnel à partir du Guide Bilan fourni par A.S.C,

4 heures de recherches personnelles, supervisées par le consultant

Un suivi à 6 mois :

Le cabinet propose 2 heures d'entretien supplémentaires à la convenance du bénéficiaire durant l'année qui suit la fin du bilan.



Nos Atouts



Cabinet de coaching:

Une approche personnalisée et centrée
sur la personne



Cabinet d'outplacement:

Une expérience des projets de
reconversion, de création d'entreprise,
de retour en emploi
Une connaissance des secteurs et
métiers, étendue

Programme

Public / Pré requis

Toute personne voulant évaluer ses compétences, mieux exploiter son potentiel et être acteur (actrice) de son futur professionnel

Objectif

- Identifier ses compétences professionnelles et extra professionnelles
- Déterminer ses potentialités
- Bâtir un projet professionnel réaliste
- Se redynamiser et optimiser son efficacité

Programme

Phase préliminaire d'accueil (1heure hors bilan)

« Pré-accueil » et premier entretien

Information sur le bilan de compétences. Présentation de la méthodologie, Analyse des besoins de la personne,
Confirmation de l'engagement du bénéficiaire.

Phase d'investigation (20 heures)

Bilan professionnel

1. Analyser son parcours professionnel
2. Elaborer un portefeuille de compétences
3. Identifier ses réussites et les difficultés rencontrées

Bilan personnel

4. Identifier ses intérêts, ses motivations
5. Repérer ses atouts et ses ressources personnelles
6. Définir ses axes de progrès

Elaboration de pistes

7. Rechercher des évolutions dans son poste en interne ou en externe
8. Définir d'autres pistes d'orientation : Ouvrir le champ des possibles et du "non possible" (autres métiers, autres fonctions, autres secteurs.)
9. Etudier la transférabilité des compétences

Validation du projet professionnel

10. Rencontrer des professionnels et réaliser des enquêtes métier
11. Vérifier la faisabilité de son projet,
12. Identifier les compétences à acquérir
13. Evaluer sa prise de risque

Conclusion (4 heures)

14. Préciser les plans d'action à court, moyen, long terme,
15. Définir les modalités de réalisation du projet : formation, VAE
16. Développer des outils de communication de son projet : CV, LM, argumentaire
17. Accompagner la mise en œuvre du projet

Approche et outils pédagogiques

- Entretiens duels approfondis
- Travail individuel du bénéficiaire à partir d'un guide de réflexion
- Apports théoriques : Informations sur les métiers, fonctions, secteurs d'activité, entreprises, informations sur les formations et modes de financement, Informations sur le marché du travail.
- Questionnaires d'auto évaluation
- Guide de l'enquête métier
- Check List (VAE, reconversion, recherche d'emploi, création d'entreprise, mobilité interne)
- La clé des intérêts métiers de l'ONISEP
- Tests d'intérêts personnels et professionnels (IRMR)
- Elaboration d'un portefeuille de compétences
- Document de synthèse et rédaction du projet

Evaluation

- Mise en correspondance des compétences requises et des compétences transférables
- Signature de la feuille de présence à chaque séance
- Questionnaire de satisfaction à chaud
- Questionnaire de satisfaction à 6 mois

Suivi

Le centre de bilan propose un entretien de suivi de 2 heures supplémentaires durant l'année qui suit la fin du bilan, à l'initiative du bénéficiaire

Durée

- Le bilan se déroule sur une durée de 8 à 12 semaines, en accord avec le bénéficiaire
- Il totalise 24 heures, dont 14 heures d'entretiens individuels

Délais d'accès

- ANFH : 2 mois
- CPF : dès validation des parties et accord de date de démarrage
- Pôle Emploi : 1 mois environ
- Personnel : dès validation des parties et accord de date de démarrage

Modalités

- Les entretiens se déroulent en présentiel ou en distanciel (téléphone, skype) selon les possibilités et le souhait du bénéficiaire

Le centre n'est pas accessible aux personnes en situation de handicap

